

GUIDE UTILISATEUR/UTILISATRICE

PLATEFORME DES APPELS D'OFFRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS

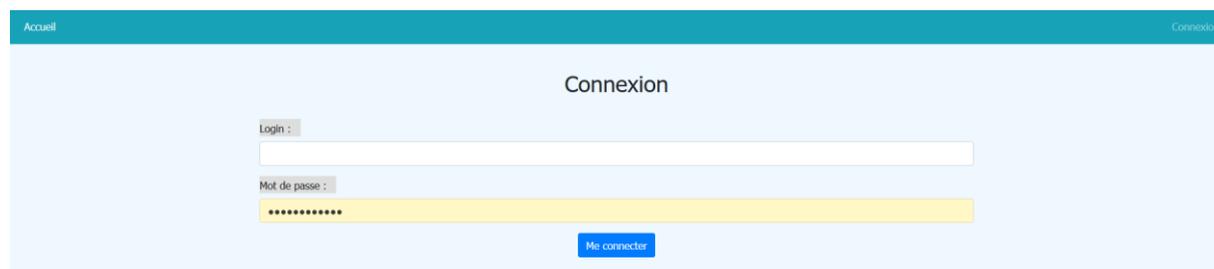
Cette plateforme est réservée aux agents de l'Observatoire de Paris disposant d'identifiants LDAP.

Rendez-vous à l'adresse : <https://appels-offres-cs.obspm.fr/> :

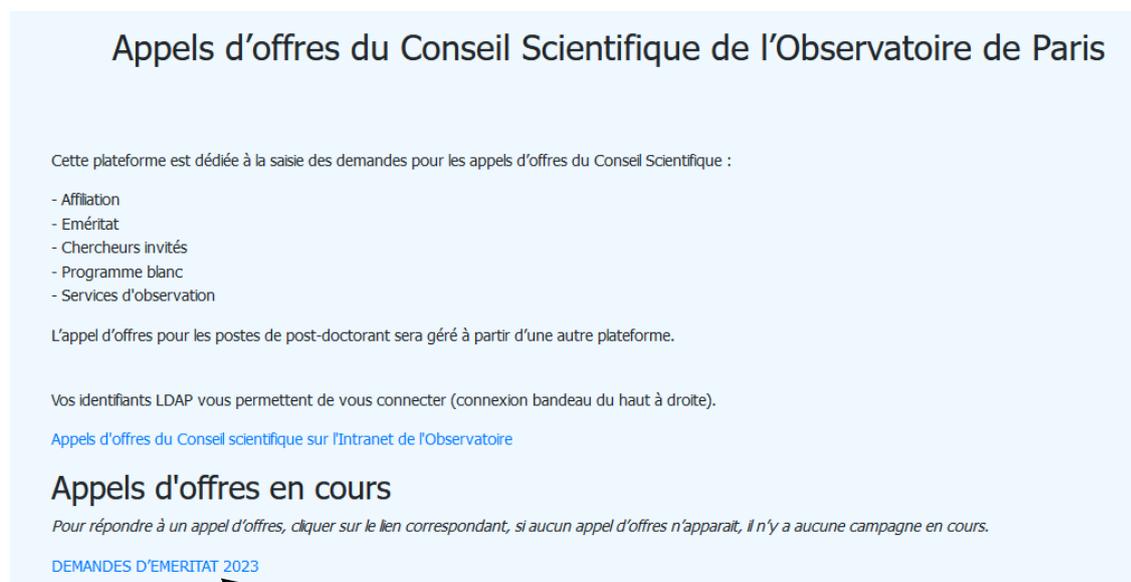


Cliquez sur **connexion** en haut à droite :

L'écran ci-dessous apparaît : saisissez vos identifiants LDAP



L'écran ci-dessous apparaît :



Cliquez sur l'appel d'offres qui vous intéresse.

PAGE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDES D'EMERITAT

DEMANDES D'EMERITAT 2023

Le Conseil Scientifique lance un appel à candidatures à l'attention des maîtres de conférence, professeurs et astronomes de l'Observatoire de Paris souhaitant accéder à l'éméritat.

Le décret n°2021-1423 du 29 octobre 2021 définit le cadre réglementaire de l'éméritat des professeurs d'université et des maîtres de conférence. Le décret 2022-981 transpose les règles relatives à l'octroi de l'éméritat aux enseignants chercheurs assimilés aux professeurs d'université. Il n'existe pas de possibilité réglementaire permettant d'octroyer l'éméritat pour les enseignants chercheurs assimilés aux maîtres de conférence (astronomes adjoint).

Procédures de délivrance :

Pour les professeurs d'université et les maîtres de conférence, l'éméritat est attribué par la présidente sur proposition du Conseil Scientifique réuni en formation restreinte aux titulaires de la HDR.

Pour les astronomes, l'éméritat est attribué par le Conseil d'Administration sur proposition du Conseil Scientifique réuni en formation restreinte aux titulaires de la HDR.

Durée :

L'éméritat est accordé pour une durée de 5 ans maximum renouvelable à titre exceptionnel et conformément aux décrets en vigueur qui précisent que « le titre est délivré par l'établissement pour une durée maximale de cinq ans et qu'il peut être renouvelé deux fois maximum dans la limite de sa durée initiale ».

La décision d'octroi de l'éméritat doit être notamment fondée sur la qualité des services rendus par le candidat et de son projet après son admission à la retraite.

Critères d'octroi :

Concernant les services rendus à l'établissement :

- Activités de recherche :
 - o Carrière scientifique
 - o Formation des doctorants
 - o Animation scientifique
- Responsabilités administratives
- Activités d'enseignement et responsabilités pédagogiques
- Activité de diffusion des connaissances
- Projet envisagé pendant l'éméritat : activités prévues en matière de recherche, de diffusion des connaissances et de pérennisation de l'expertise scientifique (transmission du savoir-faire, transfert de compétences...). Le projet doit mentionner un engagement à réaliser l'archivage des produits de la recherche du candidat ou de la candidate.

Comment candidater :

Le (la) postulant(e) à l'éméritat est en charge de remplir le formulaire en ligne et de télécharger les pièces demandées sur la plateforme des AO du CS : <https://appels-offres-cs.obspm.fr/>

Les pièces à télécharger

- Le bilan des activités de recherche, en mettant l'accent sur les activités les plus récentes (2 pages maximum),
- Le bilan des activités d'enseignement (1 page maximum),
- Les contributions à la diffusion des connaissances (1 page maximum),
- La liste des publications les plus significatives des cinq dernières années (1 page maximum),
- Le projet dans le cadre de l'éméritat (2 pages maximum).

Quand le dossier est complet, le/la candidat(e) valide sa saisie. Cette validation est envoyée automatiquement au directeur/à la directrice du laboratoire qui finalise le dossier par un avis motivé.

Le calendrier :

- 11 avril 2023 : ouverture de l'application ;
- 15 mai 2023 (minuit) : fin du dépôt des demandes par les postulant(e)s. La plateforme ne sera plus accessible pour saisir des demandes ;
- 24 mai 2023 (minuit) : fin de saisie de l'avis motivé des directeurs/directrices.

Les demandes seront examinées par le Conseil Scientifique lors de sa réunion du 23 juin 2023, l'avis du Conseil Scientifique sera transmis au Conseil d'Administration ou à la présidente pour la décision finale.

Remarques importantes :

L'attribution de l'éméritat par l'Observatoire n'implique pas d'engagement de l'établissement à fournir au bénéficiaire un bureau ou des moyens. Les conditions matérielles dans lesquelles se déroulera l'éméritat feront l'objet d'une convention de collaborateur bénévole comme le précise le décret en vigueur.

Les conditions de l'affiliation, précisées à l'article 61 du règlement intérieur, s'appliquent automatiquement aux chercheurs et chercheuses émérites.

[AO_Emeritat_2023.pdf](#)

Pour répondre à l'appel d'offres, cliquer sur ce lien : [Répondre à l'appel d'offres](#)

Cliquez ici 

Ce sont les postulant(e)s à l'éméritat qui saisissent leur demande. Les informations demandées sont les suivantes :

Nom du (de la) candidat(e)

Prénom (de la) candidat(e)

Date de naissance du (de la) candidat(e)

Laboratoire d'accueil du (de la) candidat(e)

Corps et grade du (de la) candidat(e)

Type de demande : (première ou renouvellement) en cas de renouvellement . En cas de renouvellement, il faut renseigner l'historique de l'attribution de l'éméritat. Pour rappel, le décret n'autorise un renouvellement uniquement identique à la durée de l'attribution première de l'éméritat.

L'éméritat de droit nécessite une demande de l'intéressé, la liste des prix qui le confèrent est disponible :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000044281142/2023-04-04/

Les pièces jointes obligatoires pour tou(te)s les postulant(e)s, en PDF uniquement :

- Bilan des activités de recherche les plus récentes, (deux pages maximum)
- Bilan des activités d'enseignement (1 page maximum)
- Contributions à la diffusion des connaissances (1 page maximum)
- Liste des publications significatives des 5 dernières années (1 page maximum)
- Projet dans le cadre de l'éméritat (2 pages maximum)

Le projet décrira en particulier les activités prévues en matière de recherche, de diffusion des connaissances et de pérennisation de l'expertise scientifique (transmission du savoir-faire, transfert de compétences ...). Il mentionnera également l'engagement à réaliser l'archivage des produits de la recherche du candidat ou de la candidate.

Dépôt d'une demande

Les Champs dont le libellé est suivi d'un astérisque sont obligatoires

Appel d'offres concerné : DEMANDES D'EMERITAT 2023

- Publication de l'appel d'offres : 2023-04-04

- Fin de dépôt des demandes : 2023-05-15

Identifiant de l'appel d'offres	12
Date de saisie de la candidature	2023-04-04
Nom du (de la) candidat(e) *	Daubas
Prénom du (de la) candidat(e) *	Corinne
Date de naissance du (de la) candidat(e) *	jj / mm / aaaa
Laboratoire d'accueil *	
Corps et grade du (de la) candidat(e) *	
Type de demande *	<input type="radio"/> Demande d'éméritat de droit <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> Les distinctions scientifiques mentionnées à l'article 58 du Décret n°84-431 du 6 juin 1984 Modifié par Décret n°2021-1423 du 29 octobre 2021, confèrent de plein droit l'éméritat. : Liste des prix </div> <input type="radio"/> Première demande <input type="radio"/> Premier renouvellement <input type="radio"/> Deuxième renouvellement

Attacher des documents (**SEULS LES DOCUMENTS DE TYPE PDF SONT AUTORISÉS (taille maximale 3 Mo)**)
 NB : Vous avez la possibilité d'enregistrer d'abord le formulaire puis de télécharger dans un deuxième temps les pdf.
 Pour télécharger les pdf, les sélectionner sur votre disque dur et cliquer sur enregistrer

Bilan des activités de recherche les plus récentes, (deux pages maximum)	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.
Bilan des activités d'enseignement (1 page maximum)	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.
Contributions à la diffusion des connaissances (1 page maximum)	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.
Liste des publications significatives des 5 dernières années (1 page maximum)	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.
Projet dans le cadre de l'éméritat (2 pages maximum)	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.

Le projet décrira en particulier les activités prévues en matière de recherche, de diffusion des connaissances et de pérennisation de l'expertise scientifique (transmission du savoir-faire, transfert de compétences ...). Il mentionnera également l'engagement à réaliser l'archivage des produits de la recherche du candidat ou de la candidate.

Cliquer sur 'Enregistrer' pour sauvegarder votre saisie ou télécharger des documents, puis, une fois qu'elle est complète et définitive, sur 'Valider' pour faire suivre votre dossier au directeur ou à la directrice du laboratoire

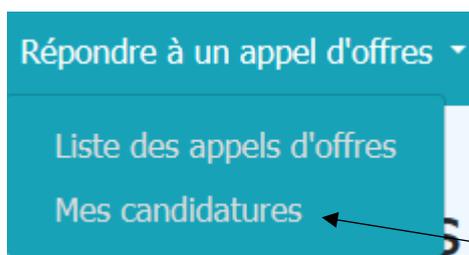
Enregistrer votre saisie si le dossier n'est pas complet et que vous souhaitez y revenir.

Si le dossier est complet valider et transmettre la candidature au directeur ou à la directrice de l'unité

Si le dossier est complet, vous recevez un mail « Dossier déposé - appel d'offres éméritats du CS » vous informant que le dossier a été transmis à la direction de votre unité pour avis.

Quand la direction a émis un avis, vous recevez un email : validation de l'unité -appel d'offres éméritat du CS » vous informant que la demande sera transmise CS.

Si le dossier est incomplet : un message s'affiche en haut du formulaire, vous indiquant s'il s'agit d'un champ ou d'une pièce manquante à télécharger. Vous pouvez enregistrer et revenir plus tard pour compléter le dossier, vous retrouver le formulaire dans le bandeau du haut :



cliquez sur mes candidatures

Vous arrivez sur une page listant les candidatures que vous avez déposées et vous informant des pièces manquantes, cliquer sur la candidature à compléter sans oublier d’enregistrer et de transmettre si le dossier est complet.

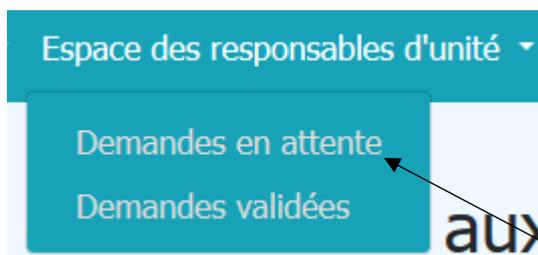
Vous serez relancé une seule fois par email : « Dossier en attente – appel d’offres éméritat du CS » pour compléter le dossier.

L’espace responsables d’unité

Réservé aux directions des unités pour avis motivé sur les demandes.

Vous avez reçu un email : « Dossier en attente d'avis motivé - appel d'offres éméritat du CS »

Sur le bandeau bleu :



cliquez sur mes demandes en attente

La liste des demandes s’affiche, cliquez sur le numéro de la demande, et remplissez le champ :

Avis motivé du directeur ou de la directrice du laboratoire d'accueil *	
---	--

Puis ENREGISTRER : vous recevez un email : » validation de l’unité -appel d’offres éméritat du CS » vous informant que la demande sera étudiée par le CS. Le processus est terminé.

Si vous ne saisissez pas les avis qui vous sont demandés, vous serez relancé une seule fois par email « Dossier en attente d'avis motivé - appel d'offres éméritats du CS ».